departement DES DEUX-SEVRES





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal : le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 28 Septembre 1999

Travaux de mise en conformité Bâtiments Communaux Programme 97/98 Avenants aux marchés initiaux

SEANCE DU 24 septembre 1999

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.

Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.

M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

Excusés:

Conseillers:

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99460

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 septembre 1999

Bâtiments

Travaux de mise en conformité Bâtiments Communaux Programme 97/98 Avenants aux marchés initiaux

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Je vous rappelle que la Ville a engagé un important programme de travaux mise en conformité des bâtiments communaux.

Ces travaux sont en cours de réalisation et concernent de nombreux sites. Pour répondre parfaitement à l'obligation de sécurité et de contrôle technique et tenir compte d'une réalisation dans des bâtiments existants, il est nécessaire de procéder à quelques modifications ou adaptations techniques concernant les travaux projetés.

Ces modifications ou adaptations se traduisent par des travaux en économie ou en plus. Le détail est le suivant :

Lot	Désignation des travaux	Montant initial H.T	Total (PV/MV)	Montant HT du marché après avenant n° 1		% du montant
		du marché	avenant n° 1	НТ	TTC	initial du marché
1	Gros oeuvre - TROUBAT	824 699,14	- 42 951,90	781 747,24	942 787,17	- 5,21 %
2	Menuiseries bois/cloisons/ plafonds - AOCM	961 405,80	+ 26 261,00	987 666,80	1 191 126,16	+ 2,73 %
3.1	Electricité - SPIE TRINDEL	1 974 107,10	+ 5 264,00	1 979 371,10	2 387 121,55	+ 0,27 %
3.2	Electricité - SELF	1 566 225,00	+ 1 488,00	1 567 713,00	1 890 661,88	+ 0,10 %
4	Menuiseries métalliques - PINTAUD	177 025,00	/	177 025,00	213 492,15	/
5	Chauffage/plomberie/gaz - HERVE THERMIQUE	2 550 126,00	+ 3 370,00	2 553 496,00	3 079 516,18	+ 0,13 %
Total		8 053 588,04	- 6 568,90	8 047 019,14	9 704 705,08	- 0,01 %

A noter que globalement le montant des marchés est en diminution.

Les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 1 aux lots 1, 2, 3-1, 3-2 et 5 des marchés de travaux,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les dits avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Robert LEON

Ordre du jour